

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité – Médiathèque
JCG/CL
N° 2019-D-462

**MEDIATHEQUE L'ALPHA :
CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE
REPRESENTATION DU SPECTACLE DE LA
COMPAGNIE LE MEILLEUR DES MONDES**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président modifiée,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD en sa qualité de conseiller délégué membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1er – Est approuvé le contrat de cession de droits de représentation du spectacle « Séance impromptue » passé entre la Compagnie "Le Meilleur des Mondes", dont le siège est situé 3 rampe du chemin de fer à Angoulême et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 – Le contrat prévoit que le spectacle sera joué à la médiathèque l'Alpha, le samedi 21 décembre 2019 de 16h à 18h.

Article 3 – Le prix du spectacle s'élève à 250 €.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 7/11/2019
Publié ou notifié,
Le 7/11/2019

Angoulême, le 7 novembre 2019